

Projet Pédagogique
CAMPING ÉTÉ
ALSH 12-17 ans

Anim' À Jeunes
Anim' Ados

2017-2018

CAMPING DE VOISSIÈRES
CHAMBON SUR LAC
Du 16 Juillet au 20 Juillet



*« L'adolescence est l'âge où les enfants commencent à répondre par eux même
aux questions qu'ils se posent »*

Service Enfance Jeunesse 3, place François Mitterrand 63370 Lempdes

Tél : 04.73.83.63.99 Port : 07.87.39.04.81

Mail : enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr

Les mini-séjours, hiver ou été, permettent aux adolescents de vivre des vacances hors du contexte familial. C'est une occasion privilégiée de vivre des moments d'exceptions avec ses amis et de faire de nouvelles rencontres.

Le camping de Voissières, va permettre aux jeunes de découvrir un environnement, un territoire, des nouvelles activités dont le « Bushcraft » et un nouveau rythme de vie : vivre ensemble au sein d'un même groupe. Ce temps de vacances a une volonté éducative, ces 5 jours et 4 nuits seront un lieu d'apprentissage. Les jeunes vont être acteurs en participant à la vie collective et lors des activités du séjour. L'équipe d'animation est référente auprès des adolescents et veillera à instaurer un climat de respect et de confiance afin de responsabiliser les jeunes. Dans tous les moments de vie collective, l'organisation se fera dans le respect, l'écoute et la concertation.

1- Le mini-séjour été

a- Les objectifs

L'équipe d'animation propose aux jeunes adolescents de 12 à 17 ans de participer à un mini-séjour « nature ». Il a pour objectifs :

- faire découvrir la vie en collectivité
- favoriser l'accès progressif à l'autonomie
- faire découvrir le milieu naturel et le territoire local
- permettre aux jeunes de pratiquer de nouvelles activités sportives, culturelles et autres...

b- L'organisation

Le choix des séjours est préparé en amont par l'équipe d'animation du Service Enfance Jeunesse et validé par les élus. La réservation des activités est effectuée environ quatre mois avant le début du séjour.

Dès que l'équipe d'animation est constituée, une réunion est organisée pour planifier le séjour, définir les règles de vie quotidienne et le fonctionnement général.

Dès le début du séjour, les règles de vie sont discutées avec les jeunes.

c- Les activités

Les activités de pleine nature : « Bushcraft », accrobranches et baignade comme la découverte du patrimoine sont privilégiées : découverte de cascades, marché local.

Ces activités sont encadrées par les animateurs du séjour. Le Bushcraft sera encadré par un professionnel, diplômé Guide de Montagne. L'accrobranches se déroulera sur le parcours de Saint Nectaire, géré par Saint Nectaire Aventure qui fournira tout l'équipement nécessaire, énoncera les consignes et veillera à la sécurité. Avant la pratique de chacune d'elles, les règles de pratique et de sécurité seront énoncées. L'équipe d'encadrement veillera à leur application.

2- Présentation du séjour

Ce séjour de 5 jours et 4 nuits, est avant tout une période de **vacances** pour les jeunes. Pendant ce séjour, les jeunes vont découvrir un nouveau territoire, vivre une expérience de vie collective riche et propice à l'épanouissement de chacun.

a- L'équipe d'animation

2 animateurs : Olivia Colin, BAFA
Flavien Vayssié, BAFA

b- Le transport

Pour toute la durée du séjour, nous utilisons 2 minibus prêtés par le Lycée de Marmilhat. Les véhicules sont conduits par les animateurs (plus de 21 ans et 3 ans de permis).

Les consignes de sécurité et le comportement à tenir pendant les trajets seront indiqués par l'équipe d'animation. **Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire.**

Le départ est fixé le **lundi 16 juillet** 2018 à 9h00 sur le parking Place François Mitterrand. Le retour est prévu **vendredi 20 juillet** 2018 à 18h00 sur le même parking.

c- L'hébergement

Nous planterons nos tentes au camping de Voissières à Chambon sur Lac. Le camping propose un cadre calme entre montagne et forêt.

- le camping propose sur place :

- une **aire de jeux** pour enfant
- **livraison de pain et viennoiseries** chaque jour

- nous disposerons :

- d'un emplacement spacieux
- du bloc sanitaire

- nous aménagerons :

- une grande tente cuisine pour la confection et la prise des repas
- un espace nuit avec l'installation de tentes de 3 à 4 places (l'effectif du camp sera divisé pour respecter un nombre de places suffisant pour tentes filles et tentes garçons)

Prévoir : un tapis de sol et un duvet

d- Les repas

Ils seront préparés par les jeunes campeurs.

Une collation pour le milieu d'après-midi et/ou un encas seront fournis chaque jour selon les besoins.

L'équipe s'engage à veiller à ce que les jeunes se nourrissent et s'hydratent régulièrement et en quantité suffisante au vu de la chaleur et de l'activité physique que nous pratiquerons quotidiennement. Tout régime alimentaire particulier doit nous être communiqué par la fiche de liaison. **Pour le lundi 16 juillet**, il est demandé à chaque participant de **fournir son repas (pique-nique) pour le déjeuner.**

e- Tâches matérielles et vie de groupe

L'ensemble du groupe, sera impliqué dans la plupart des tâches matérielles touchant à la vie de groupe : préparation des repas, nettoyage et rangement, etc.

Il est important que chacun ait conscience de la nécessité de bien ranger ses affaires personnelles ainsi que le matériel laissé à leur disposition. Les tentes devront être rangées afin de garantir l'accès et respecter l'hygiène et la propreté.

3- Rythme de vie

Pendant le séjour, les jeunes vont pratiquer plusieurs activités physiques, ce qui demande une dépense énergétique supérieure. L'équipe veillera à transmettre aux jeunes un mode de vie sain nécessaire aux activités de pleine nature. Nous profiterons un maximum des temps calmes (après les repas, trajets, soirées...) pour récupérer et aménagerons des temps de repos et de récupération pendant les activités. Les activités fonctionneront par groupe de niveau si besoin afin de respecter les capacités de chacun et ainsi permettre à tous d'évoluer à leur rythme. Il est important de se méfier des changements et des conditions météorologiques : température, orage... L'équipe d'animation, consultera chaque jour le bulletin météo disponible à l'accueil du camping ou sur internet pour organiser la journée

- Les horaires

Levée : entre 7h30 et 8h30 selon le début de l'activité. Le réveil sera échelonné en fonction des besoins de chacun. Nous veillerons à ce que le repos soit respecté pour ceux qui en ont besoin. Nous demandons à chacun de respecter le sommeil des autres et de se lever de façon discrète.

Déjeuner : entre 12h00 et 14h00

Goûter : entre 16h00-16h30

Dîner : entre 19h00 et 21h00

Veillée, coucher : une veillée est proposée chaque soir. Elle se déroulera de 21h00 à 23h00. Elles ne sont pas obligatoires, chacun est libre d'aller se coucher plus tôt selon les besoins.

- Sorties sans encadrement

Elles ne sont pas systématiques. Elles seront autorisées uniquement dans les conditions précisées par l'encadrement et dans le respect de certaines conditions : lieu de rendez-vous, horaires et sécurité.

- Tabac

La loi interdit de fumer lors des séjours et campement accueillant des mineurs en centre de vacances. La consommation de cigarettes ne peut être tolérée que sur les temps libres et dans les conditions données par l'équipe d'encadrement et à l'écart des autres mineurs non fumeurs. L'équipe d'animation souhaite l'accord des parents afin d'être sûr que personne ne commence à fumer pendant le séjour. Merci de déclarer son enfant en tant que fumeur sur la fiche de liaison.

- Alcool et drogue

Selon la loi, la vente de boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans est interdite. La consommation est donc interdite pendant le séjour.

La consommation et la détention de produits stupéfiants sont strictement interdites par les lois françaises. Toute personne en possédant s'expose à des poursuites.

4- Déroulement du séjour

D'une manière générale, la programmation est décidée en amont par l'équipe d'animation afin de procéder aux réservations.

L'équipe d'encadrement reste souveraine dans la prise de décision et a la responsabilité de tout changement de programmation (lieu et activité) rendu indispensable par des événements imprévisibles ou de situations particulières.

La programmation :

Lundi 16 juillet	Départ / Installation	Départ 9h00
	Installation du camp	Matin
	Baignade	Après-midi
	Veillée	Soirée
Mardi 17 juillet	Fabrication barrage/Cascade	Matin
	Jeu d'eaux baignade	Après-midi
	Veillée	Soirée
Mercredi 18 juillet	Accrobranches	Matin
	Baignade	Après-midi
	Veillée	Soirée
Jeudi 19 juillet	Bushcraft/ Animation camping ou baignade	Journée
	Veillée	Soirée
Vendredi 20 juillet	Marché au Lac Chambon	Matin
	Rangement	Après-midi
	Retour	18h00

Points particuliers :

- Il est demandé aux adolescents de ne pas amener d'objets de valeurs ainsi que **console de jeux, MP3...**

- Une ordonnance pour les traitements médicaux en cours doit nous être fournie

- Nous conseillons de donner un peu d'argent de poche (15 ou 20 euros) bien que le montant reste libre. L'argent de poche pourra être confié à l'équipe d'encadrement.

- Les adolescents qui le souhaitent, pourront donner des nouvelles à leur famille en utilisant leur téléphone portable sur des créneaux dans la journée définis le premier jour du camping en concertation avec l'équipe d'animation. Nous demandons aux parents ne pas appeler et d'attendre les nouvelles pour ne pas perturber le bon déroulement des activités. Pour plus informations si besoin, vous pouvez contacter le Service Jeunesse au 04-73-83-63-99 ou le 07-87-39-04-81 (ligne directe du responsable)

- L'équipe d'encadrement se réserve le droit de rapatrier l'un des participants, s'il met en péril le fonctionnement du séjour.